

Certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique

Secteur : industrie, bâtiment, commerce - PRAP IBC

Métiers et emplois visés :

Tout personnel des secteurs d'activité Industrie, Bâtiment, Commerce

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi

Jeune 16-29 ans

Salarié.e

Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

La formation PRAP IBC s'intègre dans la démarche globale de prévention à travers des actions concertées entre les différents partenaires de l'entreprise. Le salarié devient un acteur de sa propre prévention et un maillon important dans sa structure pour contribuer aux objectifs de diminution des risques liés aux troubles musculo-squelettiques et des maladies professionnelles, de l'amélioration des situations de travail.

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique
- Proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humain

Contenu de la formation :

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique

- Données chiffrées AT/MP régime général
- Données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires

La démarche de prévention

- Structuration, missions et organisation du secteur
- Code du travail, principes de prévention
- Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'entreprise

La situation de travail

- Décrire une situation de travail
- Identifier les situations de travail dangereuses
- Rechercher des déterminants
- Proposer et évaluer des pistes d'amélioration

Anatomie, physiologie du corps humain

- Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio-mécanique
- Dommages potentiels liés à l'activité physique

Principes organisateurs de l'action motrice dans les différentes situations de travail

- Situations pratiques de manutentions propre aux participants

Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois, il est d'une durée de 7 heures

Méthodes et outils pédagogiques :

Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain de l'environnement de travail des stagiaires.
Certificat PRAP IBC de l'INRS (sous réserve de réussite) ou Attestation de formation.

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

GRETA COTES NORMANDES

Siège social : lycée Curie/Corot - 377 rue de l'Exode - BP 40245 - 50000 Saint-Lô

N° SIRET : 19501219000029 - N° de déclaration d'activité : 2550P200050

Document non contractuel, peut-être soumis à modification

Durée indicative en centre de formation :

21 heures

Pré-requis :

Personnes intervenants dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment ou du commerce. La Formation PRAP s'intègre dans la démarche globale de prévention à travers des actions concertées entre les différents partenaires de la structure sanitaire et sociale.

Modalités d'admission :

Plusieurs modalités possibles :

- Admission sur dossier
- Admission après entretien

Niveau d'entrée :

Conseillé : sans niveau spécifique

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Habilitation Nationale INRS du réseau des Greta

Certification :

+ d'informations sur la certification RS1037 (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur le lien suivant <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1037/>.

Financement :

Financement individuel
Plan de développement des compétences

Tarif de référence :

24€ / h

Lieu(x) de formation :

CHERBOURG EN COTENTIN

Accès Handicapés :

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Franck BOUVIER
Téléphone : 02 33 88 60 40
Courriel : greta-cherbourg@ac-normandie.fr